

Neuchâtel, Le 15 juin 2022

La rue des Parcs réaménagée pour plus de sécurité et de qualité de vie

Plus sûre, mieux aménagée et plus accessible aux personnes à mobilité réduite : la rue des Parcs entame des travaux d'une année de réfection et d'aménagement, avec à la clé un passage en zone 30, la mise en conformité des arrêts de bus et la perméabilisation de surfaces. Une présentation donnée hier soir dans le quartier a permis aux riverain-e-s de prendre connaissance du projet.

La traversée de la ville de Neuchâtel par le nord, défini comme axe phare du Plan directeur cantonal de la mobilité cyclable (PDCMC), fait l'objet de travaux d'assainissement de la chaussée et d'aménagement pour favoriser la sécurité de tous les usagers. C'est au tour de la rue des Parcs, entre la Rosière et la rue des Sablons, de démarrer sa remise en état. A noter que ces travaux de renouvellement de la surface de chaussée font suite aux travaux de Viteos pour le renouvellement des réseaux souterrains effectués entre 2020 et 2021.

Un projet d'aménagement en adéquation avec le passage du tronçon en zone 30 a été élaboré par les services de la Ville en collaboration avec des mandataires, comme c'est déjà le cas dans la rue des Sablons. Une mesure favorable aux riverain-e-s, qui permet d'atténuer le bruit, de réduire les émissions de CO₂, de générer plus de sécurité ainsi que de dissuader le trafic de transit.

Arrêts de bus adaptés

Des travaux qui seront aussi l'occasion d'adapter les arrêts de bus en fonction des normes LHand : la Ville s'apprête ainsi à achever l'adaptation de la quasi-totalité des quais de transports publics sur son territoire d'ici fin 2023 selon le délai fixé par la Confédération. En conséquence, l'arrêt « Boine », l'un des trois arrêts de la rue des Parcs desservi par les lignes 102, 120 et 122 en direction de Vauseyon, sera déplacé de quelques dizaines de mètres pour davantage de cohérence et pour faire jonction avec l'arrêt du funiculaire du Plan.

La Ville prévoit également la création de surfaces perméables, végétalisées ou non, sur les côtés de la rue, afin de lutter contre les îlots de chaleur et dans le but de mieux

intégrer la biodiversité au cœur des quartiers. Cet ensemble de mesures en faveur de la sécurité, des modes de transports doux et de la durabilité permet néanmoins le maintien de la plupart des places de stationnement public sur la rue, et surtout l'ajout de près de 30 places pour les vélos, répondant à l'augmentation de la demande de stationnement pour les véhicules de mobilité douce.

Les travaux devraient se finir en mai 2023 avec la pose de la surface de roulement, avant que débute le chantier conséquent de l'extension du [collège des Parcs](#).

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Bureau technique des infrastructures, 032 717 76 12, Bureau_technique.Tp.Neuchatel@ne.ch

